

Charte du patient hospitalisé



100 % des soins sont pris en charge par l'Assurance Maladie

24h 7/7

Continuité des soins

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
Qualité des soins confirmée
Établissement certifié

Qualité/sécurité certifiées par la Haute Autorité de Santé

Comme les hôpitaux et les cliniques, l'HAD est un établissement de santé, soumis aux mêmes exigences de qualité et de sécurité.
La continuité des soins est assurée 24h/24 et 7j/7 .
Vous n'avancez pas de frais, 100 % des soins sont pris en charge par l'HAD.

HAD

HÔPITAL À DOMICILE DE L'AVEN À ETEL

Tél : 02 97 210 727
www.had-lorient.fr

Pour en savoir davantage sur les clés d'un parcours réussi en HAD

Scannez le QR Code

PERFUSION DE KETAMINE EN HAD



Dans le cadre du traitement de vos douleurs chroniques, le médecin de la Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient vous a proposé de poursuivre vos cures de Kétamine à domicile

La qualité et la sécurité de l'Hôpital,
le confort de la maison

HAD
HÔPITAL À DOMICILE DE L'AVEN À ETEL

HGO CLINIQUE MUTUALISTE DE LA PORTE DE L'ORIENT

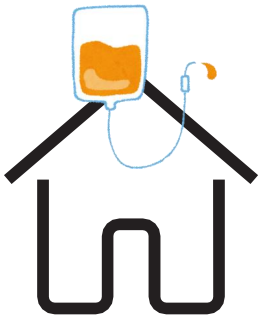
Comment se déroule votre prise en charge en HAD ?



Premières cures de KETAMINE à la Clinique sans complication ou effet secondaire majeur



Visite de l'IDEC HAD et présentation de la la prise en charge en HAD



Cures suivantes à domicile en HAD, administrées sur 24h, par l'infirmière libérale



Effets secondaires
Allo HAD
02 97 210 727





Après chaque cure réalisée en HAD, un courrier de liaison est adressé au médecin traitant et au médecin de la Clinique,

Quel est votre rôle dans la prise en charge ?

AVANT VOTRE ADMISSION EN HAD

Remettre à l'HAD les documents suivants: Pièce d'identité, carte vitale, prescriptions médicamenteuses
Penser à faire votre prise de sang si celle-ci vous a été prescrite

EN COURS DE PRISE EN CHARGE

Évitez les interactions médicamenteuses : Informer l'HAD de tout autre médicament que vous prenez ou qui aurait été prescrit en cours de prise en charge en HAD

N'utilisez pas votre carte vitale : vos médicaments, les soins infirmiers sont pris en charge par l'HAD



Ne prenez pas le volant : vous pourrez reprendre la conduite et vos activités habituelles, 24h après la dernière perfusion administrée

Durant la cure, soyez attentif aux effets indésirables



Contacter l'HAD dans les plus brefs délais pour nous informer de tout symptôme inhabituel ou inconfort

Entre chaque cure, pour tout élément de santé en lien avec la KETAMINE, adressez-vous au médecin spécialiste ou à votre médecin traitant